

# SUBVENTIONS DE RECHERCHE 2018

**80  
000**  
**euros**  
**TTC**

## Objectif

Financer des projets de recherche sur les maladies cardio-vasculaires.

Les projets transversaux unissant des équipes cliniques et fondamentales sont encouragés.

La demande sera faite au nom du responsable de l'équipe.

## Critères de sélection

Qualité scientifique du projet, faisabilité, travaux antérieurs, synergie entre aspects cliniques et fondamentaux.

Les équipes ayant obtenu une subvention de 80 000 € en 2018 ne pourront pas déposer un dossier de candidature durant les 2 années suivantes (2019 et 2020).

## Dossier

À télécharger sur [www.fedecardio.org](http://www.fedecardio.org) et à renvoyer impérativement à la Fédération française de cardiologie avant le **30 juin 2018**, par voie électronique, en un seul fichier (pdf) adressé à : [tonine.bellini@fedecardio.org](mailto:tonine.bellini@fedecardio.org)

## Contact

Tonine BELLINI - Tél. : (33) 01 44 90 83 87  
Les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les règles ne seront pas pris en considération.

La décision de la commission scientifique sera notifiée en septembre 2018.



1<sup>ère</sup> association de lutte  
contre les maladies cardio-vasculaires